

Votants : 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 02 avril 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 avril 2021

ASSAINISSEMENT - PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL ENTRE MME ET M. B ET LA CAN

Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Alain CANTEAU à Florent JARRIAULT, Christine HYPEAU à Yamina BOUDAHMANI, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Sébastien MATHIEU à Cathy Corinne GIRARDIN, Nicolas ROBIN à François GUYON.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 12 AVRIL 2021

ASSAINISSEMENT - PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL ENTRE MME ET M. B ET LA

CAN

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les articles 2044 et suivants du code civil,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que M^{me} et M. B, propriétaires d'une parcelle sise à Ternanteuil sur la commune d'Echiré, ont engagé une procédure devant le tribunal administratif de Poitiers (enregistrée le 13 août 2020 sous le dossier n°2001976-2), à l'encontre de la décision de la CAN, de ne pas intégrer leur propriété au projet d'assainissement collectif du village de Ternanteuil ;

Considérant l'abandon du projet d'assainissement collectif pour la totalité du village de Ternanteuil ;

Par la signature du protocole transactionnel en pièce jointe, M^{me} et M. B s'engagent à se désister de l'instance sus-énoncée et à ne pas procéder à de nouvelles poursuites concernant l'assainissement de cette parcelle ;

Les parties s'engagent à payer les frais qu'elles ont engagés sans en demander le remboursement, ni aucune indemnité à l'autre partie.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer le protocole d'accord transactionnel et tous les documents relatifs à la clôture de la procédure en cours.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elmano MARTINS

Vice-Président Délégué